



MAIRIE DE BOULANCOURT

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2016

Date de convocation :

17 mars 2016

Date d'affichage :

17 mars 2016

Nombre de conseillers : 11

Présents : 10

Pouvoir : 1

Votants : 11

Séance du 7 AVRIL 2016

L'an deux mil seize le sept avril à vingt heures trente minutes

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de : Monsieur JAIRE, *Maire de Boulangcourt*.

Présents : M. JAIRE Eric, Maire,

Mme BELLIOU Elisabeth, Mme DELOZANNE Arminda, Maires adjoints,

M. CHARNIER Jean-Marie, M. CRAPEAU Eric, M. DE FAVERI Angélo, Mme

IMBAULT Stéphanie, Mme LAIR Sandrine, Mme VALERIAUD POUGAT Claire, M.

VIRON Hervé, conseillers municipaux.

Absente excusée : Mme MALTAT Joëlle

Pouvoir : Mme MALTAT donne pouvoir à M. CRAPEAU.

Secrétaire de séance : Mme DELOZANNE Arminda

ORDRE DU JOUR

- 1) **Vote du compte administratif 2015 et affectation des résultats 2015**
- 2) **Vote du compte de gestion 2015**
- 3) **Vote des 4 taxes**
- 4) **Attribution des subventions aux associations**
- 5) **Vote du budget primitif 2016**
- 6) **Demande de subvention auprès du PNRG pour la réfection du mur de soutènement rue Grande**
- 7) **Choix des entreprises pour les travaux de voirie 2016**
- 4) **Affaires diverses**

Le compte rendu de la précédente séance, n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

Points supplémentaires adoptés à l'unanimité des présents :

- **Ste ORANGE :** contrat de mise à disposition pour l'implantation d'équipements techniques sur la cheminée de la Mairie
- **SDESM :** marché de maintenance de l'éclairage public 2016 - 2020

1) **Délibération n° 3-2016 : Vote du compte administratif 2015 et affectation des résultats**

Monsieur JAIRE Eric, Maire, donne lecture du compte administratif 2015 qui se résume comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT
256 710,33	296 731,15	39 746,72
SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES	RECETTES	DEFICIT
48 625,84	38 472,49	- 10 153,35

EXCEDENT de l'exercice : 29 593,37 €

Résultats d'exécution du budget

	Résultat clôture 2014	Part affectée à l'investissement 2015	Résultat exercice 2015	Résultat clôture 2015
Fonctionnement	274 364,94	16 282,10	39 746,72	297 829,56
Investissement	- 15 382,10		- 10 153,35	- 25 535,45
Total	258 982,84	16 282,10	29 593,37	272 294,11

Sortie de Monsieur le Maire Eric JAIRE, Madame Arminda DELOZANNE, Maire Adjoint est élue présidente.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte administratif 2015.

2) Délibération n° 4-2016 : Vote du compte de gestion 2015

Considérant l'exactitude des écritures

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3) Délibération n° 5-2016 : vote des 4 taxes

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **FIXE LES 4 TAXES COMME SUIT** pour l'année 2016 :

	ANNEE 2015	ANNEE 2016
Taxe d'habitation :	17,33 %	17,33 %
Taxe foncière (bâti) :	14,66 %	14,66 %
Taxe foncière (non bâti) :	47,45%	47,45 %
CFE (depuis le 1 ^{er} janvier 2011)	21,68 %	21,68 %

4) Délibération n° 6-2016 : attribution des subventions aux associations

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le montant alloué aux subventions de fonctionnement aux associations tel qu'il a été prévu au budget primitif 2016 au compte 6574 d'un montant de 1 520 € réparti comme suit :

- Amicale des Sapeurs-Pompiers :	50 €
- Amicale sportive d'Augerville-la-Rivière :	300 €
- Amicale des Aînés ruraux du canton de La Chapelle-la-Reine	30 €
- Association Jacques Cœur :	300 €
- Association « Les clochers Tors » :	40 €
- Essaim du Gâtinais	50 €
- La Tête des Trains :	150 €
- Œuvre des pupilles orphelins des Sapeurs-Pompiers	80 €
- Association sportive du Collège de La Chapelle-la-Reine	60 €
- Clic Soutien	100 €
- Association Boulan'courses Tours	300 €
- CAUE 77	60 €

5) Délibération n° 7-2016 : Vote du budget primitif 2016

Monsieur le Maire donne lecture du Budget primitif 2016 tel qu'il a été établi par la commission des finances.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2016 qui s'équilibre en Recettes et en Dépenses comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 534 019,31 Euros

SECTION D'INVESTISSEMENT : 163 552,64 Euros

6) Délibération n° 8-2016 : demande de subvention auprès du PNRG pour la restauration du mur de soutènement rue Grande

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le mur de soutènement rue Grande nécessite une restauration totale et une mise en sécurité du trottoir de la rue. Le mur est mitoyen avec la propriété de M. FALGAYRETTES. Les travaux de restauration s'élève à 31 305,00 € HT. Une aide du Parc Naturel Régional du Gâtinais peut être attribuée à hauteur de 70 % plafonnée à 15 000 €, soit la somme de 15 000 €, reste à la charge de la commune la somme de 16 305,00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de solliciter le Parc Naturel Régional du Gâtinais pour les travaux de restauration et de mise en sécurité du mur de soutènement de la rue Grande.

CERTIFIE que ces travaux ne font pas l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Régional d'IDF et du Conseil général de Seine-et-Marne.

7) Délibération n° 9-2016 : attribution du marché de travaux d'aménagement du réseau pluvial

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal des différents devis pour la réalisation des travaux de voirie prévus rue des rochers et informe du choix retenu par les membres de la commission des travaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et étudié les différents devis, à l'unanimité décide d'attribuer :

- Le marché des travaux d'aménagement des canalisations des eaux pluviales rue des rochers à **l'Entreprise LALY 3, rue de la Garenne à Puiseaux (45390) pour un montant de 38 694,24 € TTC.**

Points supplémentaires :

8) Délibération n° 10-2016 ORANGE : contrat de mise à disposition pour l'implantation d'équipements techniques sur la cheminée de la mairie

Orange propose d'installer un boîtier sur la mairie avec un rayon de 200 mètres de réseau.

Un remboursement de 1000 € par an est prévu par la Ste Orange.

Une convention est signée entre Orange et la commune.

9) Délibération n° 11-2016 : SDESM : marché de maintenance de l'éclairage public 2016-2020

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'adhérer au nouveau contrat de maintenance préventive et corrective de l'éclairage public au SDESM pour une durée de quatre ans (2016-2020),

Autorise le SDESM à consulter les entreprises pour le compte et le bénéfice des communes au travers de ce nouveau marché et à négocier pour le bénéfice de la commune à travers ce contrat le bordereau de prix correspondant aux prestations payées par la commune.

DIT que la compétence éclairage public reste communale.

10) Affaires diverses

- a- Responsabilités de la commune concernant le mur de la Rue Grande au droit de la propriété de M. FALGAYRETTES :
Suite au rapport du géomètre GEOMEXPERT, la commune peut engager une action en indemnisation à l'encontre des entreprises BORNHAUSER MOLINARI et SOBECA 77. Faute pour Maître MORER d'avoir mal orienté son action. Maître Aurélie COVIAUX est chargée de défendre la commune. M. FALGAYRETTES s'est engagé par courrier à régler les honoraires de Maître Aurélie COVIAUX au cas où le Tribunal débouterait la commune de sa demande.
- b- Allée des marronniers :
La Ste Olivert Paysage va effectuer l'abattage des 4 derniers marronniers reconnus altérés par le CAUE ; Ensuite, il est prévu la plantation de 12 marronniers en lieu et place de tous les marronniers abattus. Trois devis ont été demandés pour ce travail. Une future commission des travaux déterminera le choix de l'entreprise.
Un courrier sera adressé à la SAMIN qui a confirmé qu'elle était prête à étudier la possibilité d'une participation financière, dans la mesure où cette demande s'inscrirait dans un projet de la commune.
- c- Restauration des passerelles du Moulin Foulon :
Nous avons obtenu un deuxième devis de la Ste GIRARD, celui-ci s'élève à 10 412,38 €HT. Le PNRG a confirmé le versement de sa subvention à hauteur de 70 % du montant HT sur la moitié du devis soit la somme de 3 644,33 €.
En ce qui concerne la participation de la commune d'Augerville-la-Rivière, il a été décidé de leur faire un courrier pour leur demander leur accord sur leur participation pour l'autre moitié des travaux.
- d- Ecluse / chicane allée des marronniers à la sortie du chemin de Bordebuse :
Suite aux deux refus de la DDT pour la pose d'une chicane qui permettrait de réduire la vitesse des voitures sur la route départementale 103A², un comptage a été installé pour définir l'intérêt de cet ouvrage.
- e- Borne de rechargement des véhicules électriques :
Le raccordement du boîtier électrique a été effectué par ERDF courant janvier. Une étude est en cours pour une borne avec le logo « voiture électrique ».
- f- Toiture de la mairie
Les travaux à réaliser sur une partie de la toiture sont relancés et doivent être réalisés cette année.
- g- Taille de la haie du cimetière
Une taille des buissons de la haie du nouveau cimetière est prévue ce printemps.
- h- La nouvelle cloche a été coulée et devrait être à nouveau installée au mois de mai. Un réglage de la sonnerie est prévu en même temps.
- i- Intercommunalité
Le préfet de Seine-et-marne a décidé par arrêté n° 2016/DRCL/BCCCL/N° 28 d'adopter le schéma départemental de coopération intercommunale et de rattacher la commune de Boulancourt à la communauté de communes du « Pays de Nemours ». La décision finale sera prise courant juin 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

Le Maire, Eric JAIRE